

8 juin 2010

10.141
ad 10.024**Postulat du groupe socialiste****Evitons de mêler l'imposition des personnes physiques à la réforme de l'imposition des personnes morales**

Parce que la fiscalité des personnes physiques est lourde dans notre canton (notamment celle pesant sur les familles et la classe moyenne) et parce qu'il est primordial d'éviter un exode des entrepreneurs et des entreprises, le Conseil d'Etat est prié de proposer dans les meilleurs délais (si possible encore durant cette législature) une réforme **mesurée** et **équilibrée** de la fiscalité des personnes physiques. Cette réforme proposera notamment une solution à la problématique de l'imposition partielle des dividendes.